

ABONNEMENTS

CANADA ET ETATS-UNIS.

Seize mois.....	\$2.00
Un an.....	\$1.50
Huit mois.....	\$1.00
Six mois.....	\$0.75
Quatre mois.....	\$0.50
Le numéro.....	3cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

ANNONCES

1^{ere} insertion par ligne.... 10
Insertions subséquentes.... 5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

J. P. Tardivel, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR EN CHEF Bureaux et Ateliers : 96 RUE ST-JOSEPH ST-ROCH. ADMINISTRATEURS, L. Drouin et Frère.

QUEBEC

SAMEDI 18 JUILLET 1885.

Voici les documents importants dont nous avons parlé dans notre dernier numéro; nous les trouvons dans le *Journal de Rome* du 21 juin dernier.

Nous avons à peine besoin de le dire : nous adhérons d'esprit et de cœur aux enseignements et directions que contient la lettre de Sa Sainteté :

LETTRE DE L'Eme CARDINAL GUIBERT

ARCHEVÊQUE DE PARIS

à Sa Sainteté le Pape Leon XIII

Très Saint-Père,

Pendant la grave maladie au danger de laquelle j'ai échappé, grâce, je le crois, à la bénédiction de Votre Sainteté, je n'ai pu me tenir au cours des affaires de l'Eglise. Au moment où je fus atteint, il me semblait que les avertissements si sages donnés par Votre Sainteté avaient ramené l'union complète parmi les écrivains catholiques et écarté les discussions fâcheuses qui s'étaient produites précédemment.

A mesure que les forces me reviennent dans ma convalescence, et qu'il m'est permis de prendre connaissance des écrits qui se publient journellement, je vois avec une vive peine que cette union si nécessaire, commandée par les périls du moment, n'est pas aussi réelle et aussi assurée que je l'avais espéré. Il me semble, d'après certaines polémiques plus ou moins voilées, qu'il reste des germes de division et d'opposition très regrettables, et je regarde comme un devoir filial d'en exprimer tout mon chagrin à Votre Sainteté.

Dans la situation faite à l'Eglise en ce moment, en présence des hostilités redoutables auxquelles elle est en butte, tous les bons chrétiens, les membres du clergé, les évêques surtout et les dignitaires de l'Eglise doivent se grouper auprès de la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ, et, sous Son inspiration et Sa direction, soutenir le bon combat avec une persévérante fidélité.

Le mal des divisions vient toujours d'un fond d'amour propre et de trop grande confiance en soi-même qu'on ne sait pas réprimer. Pendant ma longue carrière de 44 ans d'épiscopat, à travers bien des agitations et des événements divers, plus d'une fois la pensée s'est présentée à mon esprit que le chef de l'Eglise devait prendre telle mesure ou éviter telle autre. Mais Dieu, par Sa grâce, m'a toujours fait comprendre que je n'avais pas reçu de Jésus-Christ l'assistance personnelle qui a été promise à Pierre et à ses successeurs, et l'expérience m'a prouvé que tous les Papes sous lesquels j'ai vécu ont gouverné sagement l'Eglise, comme l'avaient fait pendant dix-huit siècles tous ceux qui les ont précédés.

Je fais des vœux, très Saint-Père, pour que tous, dans ces temps mauvais, se pénètrent de ces sentiments de respect, d'amour de l'Eglise, de modestie personnelle que l'Evangile nous enseigne, et pour que cette union intime des membres avec le Chef vienne soutenir Votre sainte autorité et vous ap-

porte les consolations dont Votre Sainteté est si digne.

Veuillez bien agréer, Très Saint-Père, l'hommage du profond respect et de l'entier dévouement avec lequel je suis

De Votre Sainteté

le très humble et très obéissant serviteur et fils

† J. Hipp. cardinal GUIBERT

Archevêque de Paris.

Paris, le 4 juin 1885.

RÉPONSE DE SA SAINTÉTÉ à l'Eme cardinal Guibert. LEO PAPA XIII.

Très cher fils, salut et Bénédiction apostolique.

Votre lettre, pleine des sentiments du plus filial attachement et du dévouement le plus sincère envers Notre personne, a doucement consolé Notre cœur, contristé par une récente et grave amertume. Vous le comprenez, rien ne pourrait Nous être plus profondément douloureux que de voir troubler parmi les catholiques l'esprit de concorde et ébranler la tranquille assurance, l'abandon confiant et soumis que des fils doivent avoir dans l'autorité du Père qui les gouverne. — Aussi, à la seule apparence des premiers signes du mal, Nous ne pouvons que grandement nous émouvoir et chercher à prévenir sans retard un tel péril. Voilà pourquoi la récente publication d'un écrit, venu d'où l'on devait le moins l'attendre et que vous déplorez comme Nous, le bruit qui s'est fait autour de lui, les commentaires auxquels il a donné lieu, Nous décident à rompre le silence sur un sujet pénible, à la vérité, mais qui n'en est pas moins opportun, soit pour la France, soit pour d'autres contrées.

Lorsqu'on observe certains indices, il n'est pas difficile de voir que, parmi les catholiques il s'en trouve, peut-être à cause du malheur des temps, qui, non contents du rôle de soumission qui est le leur dans l'Eglise, croient pouvoir en prendre un dans son gouvernement. Tout au moins s'imaginent-ils qu'il leur est permis d'examiner et de juger selon leur manière de voir les actes de l'autorité. Ce serait là un grave désordre, s'il pouvait prévaloir dans l'Eglise de Dieu, où par l'expresse volonté de son divin Fondateur, deux ordres distincts sont établis de la façon la plus nette, l'Eglise enseignante et l'Eglise enseignée, les Pasteurs et le troupeau, et parmi les pasteurs, l'un d'entre eux qui est pour tous le Chef et le Pasteur suprême. Aux pasteurs seuls a été donné l'entier pouvoir d'enseigner, de juger, de diriger; aux fidèles a été imposé le devoir de suivre ces enseignements, de se soumettre avec docilité à ces jugements, de se laisser gouverner, corriger et conduire au salut. Ainsi, il est d'absolue nécessité que les simples fidèles se soumettent d'esprit et de cœur à leurs pasteurs propres, et ceux-ci avec eux, au Chef et au Pasteur suprême. De cette subordination, de cette obéissance, dépendent l'ordre et la vie de l'Eglise. Elle est la condition indispensable pour faire le bien et pour arriver heureusement au port. Si, au contraire, les simples fidèles s'attribuent l'autorité, s'ils prétendent s'ériger en juges et en docteurs; si des inférieurs préfèrent ou ten-

tent de faire prévaloir, dans le gouvernement de l'Eglise universelle, une direction différente de celle de l'autorité suprême, c'est, de leur part, renverser l'ordre, porter la confusion dans un grand nombre d'esprits et sortir du droit chemin.

Et il n'est pas nécessaire pour manquer à un devoir aussi sacré, de faire acte d'opposition ouverte, soit aux évêques, soit au Chef de l'Eglise; il suffit de cette opposition qui se fait d'une manière indirecte, d'autant plus dangereuse qu'on cherche davantage à la voiler par des apparences contraires. — On manque aussi à ce devoir sacré lorsque, tout en se montrant jaloux du pouvoir et des prérogatives du Souverain-Pontife, on ne respecte pas les évêques qui sont en communion avec Lui, ou on ne tient pas le compte voulu de leur autorité, ou on en interprète défavorablement les actes et les intentions avant tout jugement du siège apostolique. — C'est également une preuve de soumission peu sincère, que d'établir une opposition entre Souverain-Pontife et Souverain-Pontife. Ceux qui, entre deux directions différentes, repoussent celle du présent pour s'en tenir au passé, ne font pas preuve d'obéissance envers l'autorité qui a le droit et le devoir de les diriger, et ressemblent sous quelques rapports à ceux qui, après une condamnation, voudraient en appeler au futur concile ou à un Pape mieux informé.

Ce qu'il faut tenir sur ce point, c'est donc que, dans le gouvernement général de l'Eglise, en dehors des devoirs essentiels du ministère apostolique imposés à tous les Pontifes, il est libre à chacun d'eux de suivre la règle de conduite que selon les temps et les autres circonstances Il juge la meilleure. En cela, Il est le seul juge, ayant sur ce point, non seulement des lumières spéciales mais encore la connaissance de la situation et des besoins généraux de la catholicité, d'après lesquels il convient que se règle Sa sollicitude apostolique. C'est Lui qui doit proclamer le bien de l'Eglise universelle, auquel se coordonne le bien de ses diverses parties, et tous les autres qui sont soumis à cette coordination doivent seconder l'action du Directeur suprême et servir à Ses desseins. De même que l'Eglise est une, que son Chef est unique, de même unique est son gouvernement, auquel tous doivent se conformer.

De l'oubli de ces principes résulte, pour les catholiques, une diminution du respect, de la vénération, de la confiance envers Celui qui leur a été donné pour Chef. Les liens d'amour et d'obéissance qui doivent unir tous les fidèles à leurs pasteurs, et les fidèles ainsi que leurs pasteurs au Pasteur suprême, s'en trouvent affaiblis. Et cependant, c'est de ces liens que dépendent principalement la conservation et le salut de tous. Lorsqu'on oublie et qu'on n'observe plus ces principes, la voie la plus large s'ouvre aux dissensions et aux discordes parmi les catholiques, et cela au très grave détriment de l'union qui est le caractère distinctif des fidèles de Jésus-Christ. Cette union devrait être toujours, mais particulièrement dans ce temps, à cause de la

conspiration de tant de puissances ennemies, l'intérêt suprême et universel, en présence duquel devrait disparaître tout sentiment de complaisance personnelle ou d'avantage privé.

Un tel devoir, s'il incombe à tous sans exception, est d'une manière plus rigoureuse celui des journalistes qui, s'ils n'étaient animés de cette esprit de docilité et de soumission, si nécessaire à tout catholique, contribueraient à étendre et à aggraver de beaucoup les maux que Nous déplorons. L'obligation qu'ils ont à remplir en tout de qui touche aux intérêts religieux et à l'action de l'Eglise dans la société, est donc de se soumettre pleinement, d'esprit et de cœur, comme tous les autres fidèles, à leurs propres évêques et au Pontife romain, d'en suivre et d'en reproduire les enseignements, d'en seconder de tout cœur l'impulsion, d'en respecter et d'en faire respecter les intentions. Les écrivains qui agiraient autrement pour servir les vues et les intérêts de ceux dont Nous avons réprouvé dans cette lettre l'esprit et les tendances, manqueraient à leur noble mission, et ils se flatteraient aussi vainement de servir par là les intérêts et la cause de l'Eglise que ceux qui chercheraient à atténuer et à diminuer la vérité catholique, ou à ne s'en faire que les soutiens trop timides.

Nous avons été conduits à vous entretenir de tels sujets, Notre très cher Fils, non seulement par l'opportunité qu'ils peuvent avoir pour la France, mais encore par la connaissance que Nous avons de vos sentiments et par la conduite que vous avez su tenir dans les moments et dans les conditions les plus difficiles.

Toujours ferme et courageux dans la défense des intérêts religieux et des droits sacrés de l'Eglise, vous les avez encore, dans une occasion récente, virilement soutenus et défendus publiquement par votre parole lumineuse et puissante. Mais à la fermeté vous avez su joindre toujours cette mesure sereine et tranquille, digne de la noble cause que vous défendez, et vous y avez toujours porté un esprit libre de toute passion, pleinement soumis à la direction du Siège Apostolique et entièrement dévoué à Notre personne. Il Nous est donc agréable de pouvoir vous donner un nouveau témoignage de Notre satisfaction et de Notre bienveillance très particulière, regrettant seulement de savoir que votre santé n'est pas telle que Nous le désirions ardemment. Nous adressons sans cesse au Ciel avec ferveur des vœux et des prières pour qu'elle redevenue entièrement bonne et vous soit longtemps conservée. Et pour gage des divines faveurs que Nous appelons sur vous avec abondance, Nous donnons de tout Notre cœur à vous, Notre cher fils, à votre clergé et à votre peuple tout entier, Notre Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 17 juin, la huitième année de Notre Pontificat.

LEO PP. XIII.

LETTRE DE L'ÉME CARDINAL PITRA
ÉVÊQUE DE PORTO, SOUS-DOYEN DU SA-
CRÉ-COLLÈGE BIBLIOTHÉCAIRE DE
LA S. E. R.

a Sa Sainteté le Pape Léon XIII
Très Saint Père.

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je reste courbé sous Votre main, devant la douleur du Vicaire de Jésus-Christ. Cette peine est si haute que je ne puis penser à ce qui me concerne, si ce n'est pour protester devant Dieu, qu'au fond de mon cœur je ne trouve que la soumission la plus entière aux reproches, aux avis, à toutes les paroles de Votre lettre à Son Em. le cardinal archevêque de Paris.

Je déplore ce que Votre Sainteté déplore, je désire ce qu'Elle désire, je condamne ce qu'Elle condamne.

J'ose remercier Votre Sainteté d'avoir bien voulu exprimer l'un de mes plus vifs sentiments de répulsion contre les commentaires qui ont calomnié mes intentions. Parmi ces commentaires, le plus intolérable, que je repousse avec le plus d'énergie, est de m'attribuer une hostilité contre Votre personne sacrée, un esprit d'opposition contre lequel ma vie proteste depuis sept ans. Dans mon isolement toujours profond, dans mes habitudes constamment claustrales, je n'ai jamais eu d'autre parti que la Sainte Eglise Romaine, d'autre père que son Chef, d'autre passion que de servir l'une et l'autre dans la mesure de mes forces, d'autre intérêt que de vivre et de mourir pour Dieu seul.

Très Saint-Père,

Je me sens impuissant à mieux exprimer ma soumission à tous les ordres et à toutes les volontés de Votre Sainteté, qui voudra bien oublier ce qui n'a pas entièrement dépendu de moi, ce qui ne peut, j'ose l'espérer, effacer toutes les preuves de dévouement que je me suis efforcé de donner et que je m'efforcerai toujours, Dieu aidant, de donner sans réserve.

Que Votre Sainteté ne me refuse pas une bénédiction paternelle qui me soutienne dans cette douleur et me permette, aux pieds de Votre Sainteté, de déposer l'hommage de la plus profonde et filiale vénération que je puisse humblement exprimer.

De Votre Sainteté

le plus respectueux, obéissant et dévoué serviteur et fils

† J.-B. cardinal PITRA,

Evêque de Porto.

Saint-Calixte, 20 juin 1886.

LE PAPE ET LE CARDINAL PITRA

Le *Monde*, de Paris, publie la dépêche suivante qui lui est envoyée de Rome, en date du 27 juin :—

“L'audience que le Souverain Pontife a accordée lundi à Son Em. le cardinal Pitra a été particulièrement touchante. Lorsque Sa Sainteté a appris l'arrivée du cardinal, Elle est allée à sa rencontre jusqu'au dehors de son cabinet de travail, où Elle l'a introduit après l'avoir embrassé affectueusement, en présence des personnages de la Cour. L'audience a duré plus d'une heure.”

On voit par là combien peu les outrages de la presse libérale à l'adresse de l'éminent prêtre de l'Eglise répondent aux intentions du Souverain Pontife.

CA ET LA

Dans un de nos derniers numéros, nous avons dit que le *Catholic Mirror*, de Baltimore, “affiche, à chaque instant, son admiration pour l'école catholique libérale de France”. Après avoir cité ces paroles, notre confrère ajoute : “Oui, c'est vrai, et en le faisant nous sommes soutenu par le dernier écrit du Pape. Nous appelons l'attention de ce journal canadien sur notre lettre de Rome. La *Vérité* est engagée dans la même œuvre pour laquelle le cardinal Pitra fait pénitence”.

Voilà un étrange aveu, et une prétention plus étrange encore.

C'est la première fois que nous voyons un journal catholique avouer ouvertement son admiration pour “l'école catholique libérale de France”. Ordinairement, ceux qui sympathisent avec cette école en contestent l'existence, car c'est le propre de l'erreur de se nier elle-même. Il faut savoir gré au *Mirror* de sa franchise si l'on ne saurait le féliciter de son habileté. Il admet qu'une école catholique libérale existe en France et que toute son admiration est pour elle.

Mais les erreurs catholiques libérales ont été formellement reprouvées par le Saint-Siège. Donc le *Mirror* se trompe évidemment en disant qu'il est soutenu par le dernier écrit de Léon XIII dans son admiration pour ce que l'Autorité suprême a censuré si souvent et avec tant d'énergie. Car ce qui a été condamné comme erreur doctrinale par un pape ne saurait être approuvée comme vérité par un autre.

Prétendre que Léon XIII approuve des doctrines que Pie IX a flétries comme des erreurs souverainement pernicieuses, c'est non seulement jeter une insulte sanglante à la figure de Léon XIII, c'est encore attaquer le dogme de l'infaillibilité du Souverain Pontife.

La discipline de l'Eglise peut varier selon les diverses circonstances de temps et de lieux ; un pape peut imprimer à la diplomatie et à la conduite des catholiques une direction différente de celle donnée par un pape précédent ; il peut ordonner de porter l'attaque sur tel point plutôt que sur tel autre, et tous doivent obéir, car, comme nous l'enseigne Léon XIII, chaque pape connaît les besoins de son époque ; mais jamais l'enseignement doctrinal de l'Eglise ne pourra varier d'un iota. Cela est tout à fait élémentaire, et découle nécessairement des promesses du Christ à son Eglise. Ce qui n'est pas encore condamné pourra l'être plus tard, mais l'erreur une fois condamnée restera à jamais condamnée.

Ce que le Saint-Père demande, c'est l'union des catholiques sur le terrain du *Syllabus*, de l'encyclique *Humanum genus* et des autres enseignements pontificaux, le respect de l'autorité et la cessation de certaines polémiques personnelles parmi les catholiques.

Ces polémiques cesseront nécessairement et pour toujours du moment que tous renonceront aux erreurs déjà reprouvées et s'abstiendront de nous offrir comme des modèles les hommes qui ont soutenu ces erreurs.

Notre confrère du *Mirror* est mécontent des observations que nous avons cru devoir faire touchant son article sur la franc-maçonnerie ; mais n'ayant rien de sérieux à répliquer, il nous consacre près d'une colonne

pour nous dire que, ne connaissant pas bien l'anglais, nous n'avons pas saisi le fond de sa pensée ! Le confrère sera très surpris d'apprendre que, malgré son nom français, le rédacteur de la *Vérité* possède l'anglais pour le moins aussi bien que le français ; l'anglais est sa langue maternelle ; il l'a parlé exclusivement jusqu'à l'âge de 17 ans. Sans se vanter, il peut dire qu'il saisit les nuances de l'anglais aussi bien que peut le faire son confrère de Baltimore. Plus que cela, il sait parfaitement distinguer entre l'anglais classique et l'argot américain — *american slang* — que le rédacteur du *Mirror* emploie parfois, même dans ses articles de fond.

Le *Mirror* tombe ensuite dans les exagérations ordinaires de la presse libérale. Il prétend que nous avons trouvé des *hérésies* dans son article ! C'est entendu, vous ne sauriez relever une erreur quelconque chez un écrivain de cette école, ni signaler un terme impropre, une thèse mal exposée, une proposition équivoque, sans que l'on vous dise que vous “excommuniez tout le monde”, que vous “accusez tout le monde d'hérésie”, etc.

C'est là une manie vraiment ridicule.

Si l'on se sent incapable de discuter sérieusement, qu'on garde donc le silence ; mais pour l'honneur du journalisme catholique qu'on ne se livre pas à ces puériles extravagances.

Nous avions promis de répondre à M. Jean Blanchet qui a pondé près d'une colonne et demie de prose contre la *Vérité* dans le *Journal de Québec* du 3 juillet. Mais en relisant cette gracieuseté, nous voyons que ce n'est qu'une répétition de la chanson que le *Canadien* nous a chantée le même jour. Or, nous avons déjà fait voir le ton faux, les notes discordantes de cette musique ministérielle dans notre dernier numéro ; nous ne recommencerons pas aujourd'hui. M. Jean Blanchet, c'est connu, n'est ni fort ni fécond, et l'on aurait tort de lui demander autre chose que des redites. Quand le secrétaire provincial aura répondu à notre dernier article et qu'il aura trouvé de nouveaux sophismes à l'appui de sa mauvaise loi sur les asiles nous nous occuperons sérieusement de lui.

En attendant, il nous permettra bien de rire de ses petites colères contre la *Vérité*, de ses gros mots à notre adresse, de ses phrases lourdes à faire suer une baleine.

Pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'une simple observation : Si les écrits de la *Vérité* sont d'un “ridicule immense”, si notre polémique est impuissante, pourquoi notre brillant ministre de l'intérieur s'impose-t-il tant d'efforts pour nous répondre ?

Nous voyons que M. Ruant, le chroniqueur de l'*Evénement* que nos amis connaissent, est rendu à Montréal et qu'il y fonde avec l'aide, dit-on, de Charles Savary, adultère public également connu, un nouveau journal qui s'appellera la *Tribune canadienne*.

Cette feuille, qui n'aura de canadien que le nom, aura pour mission spéciale, s'il faut en juger par le prospectus, de répandre parmi nos catholiques populations le poison qui a rendu le peuple français si malade.

En effet, M. le fondateur de la *Tribune canadienne* a la bonté de nous apprendre que le *Courrier des Etats Unis* est son idéal,

et que “ nous avons besoin depuis longtemps d'un journal rédigé d'après le même programme ”.

Les autorités religieuses sont d'un avis contraire, puisqu'elles ont défendu la lecture du *Courrier des Etats-Unis* à leurs ouailles.

M. Ruant n'ignore pas cette condamnation et il y fait délicatement allusion : tout en suivant le programme du journal condamné, il tiendra compte “de certaines susceptibilités qui sont particulières à notre pays” !!

Vraiment, la condescendance de MM. Ruant et Savary est touchante au suprême degré : Ils daigneront tenir compte des susceptibilités de nos évêques qui ont des idées particulières sur l'adultère et les amours libres. Que cela est naïf et charmant ! Toutefois le bout de l'oreille perce trop, et les familles catholiques dignes de ce nom seront certainement en garde contre une feuille qui se propose de suivre le *Courrier des Etats-Unis*, même en “tenant compte de certaines susceptibilités particulières à notre pays.”

Le “ JOURNAL de ROME ”

Au sujet de la suspension du *Journal de Rome*, l'*Univers* publie la dépêche suivante, datée de Rome, 30 juin :

“Le Saint-Père, ayant exprimé le désir que le directeur du *Journal de Rome* donnât sa démission, a été aussitôt obéi.

“Le même désir ayant été exprimé aux autres rédacteurs a trouvé de leur part la même obéissance.

“La rédaction tout entière publie sa démission dans le numéro de ce soir.

“Le Pape a chargé le cardinal-vicaire de donner une bénédiction apostolique spéciale à M. des Houx et à sa famille.

Le texte de la démission de M. des Houx a été approuvé par Sa Sainteté.”

Le *Gaulois*, de Paris, a reçu de M. des Houx, en réponse à une demande de renseignements, une dépêche d'où nous extrayons ce qui suit :

“Il est exact que Sa Sainteté m'a fait dire, par son Em. le cardinal Lavigère, qu'elle désirait me voir donner ma démission, parce que l'attitude du *Journal de Rome* ne répondait plus à la direction nouvelle imprimée à la politique pontificale. J'ai aussitôt donné cette démission, et Sa Sainteté a daigné me faire remercier de cet acte de prompt obéissance.”

Commentant cette dépêche, l'*Univers* dit :

“Le fait de la demande adressée au rédacteur en chef du *Journal de Rome* nous était déjà connu. Quant à la raison de politique nouvelle, nous doutons qu'elle ait été donnée.” La lettre du Saint-Père au cardinal Guibert ne comporte pas cette interprétation.”

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cet incident.

HUGO ET LA FRANC-MACONNERIE

Pendant que certains journaux canadiens prétendus catholiques font un éloge effréné et sans réserve du pauvre Hugo mort sans sacrements, il est utile de lire et de méditer les lignes suivantes que nous trouvons dans la *Chaine d'Union*, journal de la franc-maçonnerie universelle, livraison de juin 1885, page 222. On y trouvera la preuve que Victor Hugo était un sectaire de cœur, un ennemi déclaré de l'Eglise. Combien donc sont

scandaleux ces articles de journaux soi-disant soumis à l'autorité de l'Eglise où cet impie est exalté jusqu'aux nues, où, à côté de la louange à l'adresse du poète, il n'y a pas un mot de blâme pour le fauteur des idées maçonniques !

Voici l'article de la *Chaîne d'Union* :

"J'ai pensé que rien de ce qui s'était produit, dans la Francmaçonnerie et par la Francmaçonnerie, dans ce témoignage universelle de Regrets et de glorification qui a accompagné dans sa tombe et son apothéose, VICTOR HUGO, ne devait rester ignoré parmi nos FF. ; j'ai pensé que, dans cette Revue, qui restera les Annales Maçonniques les plus complètes de l'époque durant laquelle elle aura paru, je devais réunir et grouper, dans un compte rendu spécial, les manifestations éclatantes et glorieuses qui se sont produites, au sein de la Francmaçonnerie, pour acquitter la dette de l'Humanité à l'égard d'un nom qui, après VOLTAIRE, l'a le plus grandement servie. On n'est pas Francmaçon parce que l'on en porte le nom, on est Maçon quand on est possédé de ses aspirations, quand on en accomplit l'œuvre. Qui plus haut que VICTOR HUGO fut de notre Pensée, fut de nos principes, fut de notre travail ? C'est ce qui le rend l'homme et le lien de tous les Peuples. La conscience humaine ne s'y est point trompée. Il n'y a pas eu de mot d'ordre donné et cependant de tous les points du monde, au même moment, s'est manifesté le même tressaillement de douleur et d'admiration reconnaissante. C'est que l'homme de l'Humanité était tombé, mais point sans tracer son rayon lumineux, mais point sans avoir ouvert les nouvelles voies du progrès et de l'amélioration sociale. Mes FF. l'apprécieront, j'ai dû dans ces conditions d'idées qui sont les leurs, faire large place, dans ce numéro, à ce qui concernait VICTOR HUGO. D'autres nouvelles Maçonniques en auront souffert. Mais on ne peut tout à la fois. Je reprendrai, en mon numéro de juillet, le cours ordinaire des faits et des événements Maçonniques, et, j'aurai soin de mettre en première ligne ce qui n'a pu trouver sa place dans mon numéro de juin."

HUBERT.

AFFAIRES

— DU —

NORD-OUEST

Sous le titre : "Plus barbares que les peaux-rouges", le *Manitoba*, du 2 juillet, publie une nouvelle lettre sur les atrocités commises au Nord-Ouest par ceux qui avaient pour mission de rétablir l'ordre. Voici cette lettre :

"Batoche, 17 juin 1885.

"M. le Rédacteur

"Dans ma dernière lettre je vous donnais des détails navrants sur les suites malheureuses de l'insurrection ; je viens aujourd'hui faire connaître à vos lecteurs des faits qui dépassent tout ce qu'on peut reprocher aux Métis, qui, s'ils se sont révoltés et battus contre l'autorité, n'ont cependant commis aucun acte de barbarie, tels que ceux que l'on reproche aujourd'hui à leurs vainqueurs.

"A la suite de la prise de Batoche, par les troupes sous le commandement du Général Middleton, plusieurs Métis blessés restèrent sur le champ de bataille, entr'autres

le vieux Donald Ross, Joseph Vandal et Damase Carrière, qui tous trois tombèrent au pouvoir des soldats. Vous peindre la conduite barbare de ces derniers est difficile, tant le récit en est incroyable. Donald Ross, dont on aurait dû respecter la vieillesse, a été déshabillé complètement et assassiné de deux coups de couteau. Joseph Vandal qui avait été assez légèrement blessé à l'avant-bras durant l'engagement, puis placé en lieu sûr, fut aussi mis à mort en recevant trois coups de couteau.

"Mais le cas le plus horrible, est certainement celui de Damase Carrière, fils de M. Elie Carrière, vénérable citoyen de Saint-Vital, dans votre province. Damase avait reçu une blessure grave à la tête, et Madame Marguerite Poitras, après lui avoir donné les soins que réquerait son état, l'avait laissé assis en attendant de pouvoir le transporter en lieu sûr. C'est à cet endroit qu'il fut trouvé par les soldats, qui lui ayant passé un cable au cou le traînèrent probablement dans le but d'aller le pendre. Lorsqu'il fut retrouvé par les Métis, il était mort, ayant encore la corde au cou et les bras tendus au-dessus de sa tête comme pour s'en saisir. On a trouvé les traces depuis l'endroit d'où on l'avait ainsi traîné. Le pauvre malheureux avait la figure toute ensanglantée et presque méconnaissable. Ses amis enlevèrent cette corde, et après avoir enseveli son corps le déposèrent dans le cimetière qui n'était qu'à trois-quarts d'arpent de là. Je puis vous fournir les noms de personnes qui ont vu de leurs yeux l'état de ce pauvre Damase Carrière lorsque l'on retrouva son cadavre mutilé ainsi.

"En citant ces faits, M. le Rédacteur, je ne veux en aucune manière ternir l'excellente réputation du Général Middleton, car je suis positif à dire que si ses instructions avaient été suivies à la lettre, nous n'aurions eu ni vol, ni incendiat, ni brigandage, ni aucun acte de barbarie à déplorer. Au contraire, le Général s'est acquis l'estime de toute notre population par sa bonté et la protection qu'il a invariablement accordée à ceux qui se sont adressés à lui.

"Les barbares qui ont traité ainsi de pauvres victimes n'appartiennent-ils pas à cette bande fanatique partie d'Ontario avec des cordes pour pendre Riel et ses associés ?

"L. B."

A notre tour, nous dirons que le gouvernement fédéral ne devra pas se contenter de nier l'existence de ces faits. Il faut une enquête, et une enquête sévère.

Le *Manitoba* n'est pas un journal libéral et hostile au gouvernement ; loin de là, c'est une feuille conservatrice.

Notre confrère n'ouvrirait pas ses colonnes à de telles communications si elles lui venaient de personnes peu croyables.

Il y a donc tout lieu de croire que le fond, au moins, de ce récit est vrai.

NOTRE JOURNAL

Avec le présent numéro la *Vérité* complète la quatrième année de son existence. Nous profitons de cette circonstance pour remercier tous nos amis du précieux concours qu'ils n'ont cessé de nous donner. Nous les prions de vouloir bien continuer à propager notre journal : c'est le moyen le plus efficace d'aider notre œuvre.

NOTRE FEUILLETON

Nous commencerons, la semaine prochaine, un feuilleton du plus haut intérêt, intitulé : *Le roman d'une sœur*. Ce récit, aussi éduquant que plein d'émotions, durera plusieurs mois.

Pendant que la *Presse* publie un feuilleton détestable où sont glorifiés l'égoïsme et la vengeance païens, il convient, croyons-nous, de publier un écrit où les vertus chrétiennes opposées à ces vices, le dévouement et le pardon, éclatent dans toute leur splendeur.

Les nouveaux abonnés d'ici au mois de septembre, recevront, comme prime, les numéros contenant le commencement du feuilleton.

Le révérend M. Landry (Arsène-Achille) curé de Webster, Mass., E. U., décédé le 9 du courant, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

C A MAROIS, ptre,
Secrétaire.

Archevêché de Québec.

13 juillet 1885.

La cité anti-chrétienne au XIXe siècle

PAR DOM BENOÎT.

Nous lisons dans l'*Univers* :

Le libéralisme religieux se nie lui-même ; cependant on s'est trop occupé de lui, il a trop agi, il agit trop encore pour qu'on puisse y voir une de ces erreurs qui s'ignorent. Ses dénégations valent celles du jansénisme, son ancêtre et, en tant de points, son modèle. Du reste, c'est en vain qu'il cherche à se dérober. Tandis que ses adhérents ou ses complaisants demandent où il est, les hommes de sûre doctrine ne cessent de le dénoncer et de montrer en lui l'un des grands périls du temps présent. L'autre jour, nous signalions un des ouvrages récemment écrits dans ce but : *De consuetudinibus liberalismi*, par l'auteur des *Cas de conscience sur le libéralisme* ; aujourd'hui en voici un autre : *La cité antichrétienne au XIXe siècle*, par dom Benoît, docteur en philosophie et en théologie, ancien directeur de séminaire (Deux forts vol. in-12. Prix : 8 fr. Chez Palmé, Paris).

Les titres de dom Benoît, les fonctions qu'il a remplies disent quelque chose ; son livre dit plus encore. Les deux volumes que nous avons sous les yeux, et que deux autres suivront, forment la première partie de la *Cité antichrétienne* ; ils sont consacrés aux erreurs modernes. Ces erreurs, l'auteur le définit et les juge en s'appuyant constamment sur les encycliques pontificales et les décrets du concile du Vatican. Il ne dit rien qu'il ne prouve, et quand il conclut, le lecteur, éclairé par tout ce qu'il vient de lire, a déjà conclu comme lui.

Que ceux qui ne croient pas à l'existence du libéralisme ou qui, n'y voyant qu'une vague tendance et non une doctrine, doutent de ses dangers, lisent cet ouvrage. S'ils ont l'esprit ouvert et sont de bonne foi, ils reconnaîtront que la tendance libérale sert, sciemment ou non, le naturalisme.

Or, celui-ci étant formellement condamné, il est au moins fort imprudent d'encourager celle-là.

Le libéralisme, d'ailleurs, même celui qui s'incline avec sincérité devant l'Eglise, n'est pas seulement une tendance : c'est une doc-

trine politique et religieuse, ayant pour base ou pour aboutissement l'égalité de droits entre le bien et le mal. Ses adeptes veulent en faire sortir toute une organisation sociale qu'ils déclarent conforme au christianisme, nécessaire au temps présent, et où ils voient la loi de l'avenir. Nul doute pour ces sages que l'erreur et la vérité ne vivent en bon accord, au grand profit de l'humanité, dès que le libéralisme sera bien compris et loyalement appliqué.

Dom Benoît n'est pas du tout de cet avis. Où les béats du libéralisme voient le bien, lui, il voit et montre le mal. Il leur dit, avec preuves à l'appui "que ces doctrines nouvelles, sous prétexte de concilier l'Evangile avec l'esprit moderne, ruinent les droits de Jésus-Christ et souvent contredisent le bon sens." La démonstration, qui s'appuie, à la fois, sur les principes et sur les faits, qui rappelle sans cesse les enseignements de l'Eglise, est péremptoire. La parfaite netteté du style permet de suivre sans nul effort l'auteur dans toutes ses déductions.

Comme l'indique le titre même de son ouvrage, dom Benoît ne s'en tient pas à frapper le libéralisme ; il étudie, définit et condamne toutes les erreurs modernes. C'est un grand travail, et il est bien fait. Ces quelques lignes n'ont point pour but d'en rendre compte ; elles veulent seulement l'annoncer. Et pour que cette annonce soit une recommandation efficace, nous citerons deux des lettres que le savant auteur a reçues : l'une de Mgr Mermillod, l'autre de Son Em. le cardinal Pecci.

Lettre de Mgr Mermillod à D. Benoît.

Fribourg, 26 février 1885.

Votre travail sur la Cité antichrétienne au dix-neuvième siècle est une étude sérieuse et approfondie sur les erreurs modernes ; vous en signalez l'origine, la progression logique ; vous montrez les ruines où elles conduisent les âmes, les familles et les peuples. Grâce à vos études, vous dévoilez les entreprises contre les droits et la liberté de l'Eglise, vous signalez la statolâtrie rationaliste comme le moyen de détruire le règne de notre adorable Sauveur Jésus-Christ.

Vous étiez préparé à ce travail par les années passées à Rome, par votre enseignement de professeur de séminaire, par cette vie monastique où, des hauteurs de la solitude, de la prière et de la théologie, vous suiviez d'un regard vigilant la grande lutte de notre siècle. Fidèle aux encycliques des immortels et clairvoyants Pontifes Pie IX et Léon XIII, vous poursuivez de votre puissante vigueur cette cité antichrétienne, cette tour de Babel que cherchent à élever les impuissants adorateurs de l'homme. Vos deux volumes, nourris de faits et de doctrine, de doctrine substantielle et de faits indiscutables, seront le manuel utile à tous ceux qui ont à cœur de connaître le mal contemporain. Je ne puis donc que vous féliciter de cette savante et consciencieuse publication.

J'aurais exprimé le désir de voir mettre en relief la cité de Dieu et nos espérances ; mais j'ai quelques raisons de croire que votre pieux et savant chef, le doux et austère restaurateur des chanoines réguliers, mettra au jour sa magnifique exposition de l'Eglise, de sa constitution et de son action.

De telles œuvres sont une preuve que la cellule religieuse est toujours le foyer fécond de la science sacrée.

Recevez, cher et révérend père, etc.

Lettre de Son Em. le cardinal Pecci.

Rome, 23 avril 1885.

Très illustre monsieur,

J'ai lu votre ouvrage ayant pour titre : *Les erreurs modernes*, et je vous réponds tardivement, n'ayant pas beaucoup de temps libre.

Ce que j'ai admiré dans votre œuvre, c'est l'excellente exposition des erreurs du jour et leur vigoureuse réfutation, mais surtout la clarté avec laquelle sont exposées toutes et chacune des parties de l'ouvrage.

Aussi, je vous félicite sincèrement et je vous remercie de m'avoir fourni, par le don d'un exemplaire, une lecture si agréable et si pleine d'érudition.

Rempli d'estime, etc.

Cardinal Pecci.

Ce ne sont pas là, on le voit, de ces approbations banales, données par complaisance. L'auteur y est sérieusement loué d'avoir bien fait un travail nécessaire. L'*Univers* est d'autant plus heureux de le constater que, dans ses luttes de chaque jour, il y a soutenu, comme peut le faire un journal, le bon combat que soutient avec tant de science et de calme fermeté dom Benoît.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur s'occupera surtout des sociétés secrètes et de la franc-maçonnerie. Après avoir fait justice des doctrines que la cité antichrétienne oppose au dogme catholique, il s'occupera de la hiérarchie, ou plutôt des hiérarchies qu'elle oppose à la hiérarchie de la Vérité.

EUGÈNE VEUILLOT

LE BAL DES BÊTES

Nous lisons dans les *Annales catholiques* :

Nous voudrions ne pas revenir sur le scandale dont nous disions déjà un mot ici, il y a huit jours : l'indignation que nous en ressentons, la honte qui en rejait sur notre pauvre pays, ne nous le permettent pas. Il convient de flétrir une fois de plus de telles turpitudes, et d'insister sur l'épouvante réelle pour l'avenir qu'inspirent des fêtes comme celles dont nous parlons. Que dans les circonstances présentes, dans le deuil de l'Eglise et l'abaissement de la France, au lendemain même des saturnales impies dont l'Eglise Sainte-Geneviève ravie au culte avait été le théâtre, on n'ait pas eu honte de se ruer au plaisir et de paraître à une fête en costume de bêtes, c'est une telle aberration du sens moral que l'épouvante, encore une fois, se mêle ici fort justement à l'indignation. Comment pourrait-il en être autrement, quand nous notons les commentaires inspirés par ces tristes fêtes à ceux qui se réjouissent de voir disparaître, en ces exploits de la folie, ce qui restait de l'ancienne France ?

" Nous avons, dit la *Bataille*, applaudi les nobles qui se font clowns : nous applaudissons ceux qui se font girafes. C'est une nouvelle façon de se monter le cou ; celle là, du moins, ne cause pas d'illusions.

" Allons ! la monarchie n'est plus à craindre. Ses derniers défenseurs le rangent sous la bannière de M. de Buffon. Ceux qui ont commencé comme des héros finissent comme des bêtes. Dans vingt ans, on lira cet avis dans le *Figaro* redevenu républicain, mais toujours polisson : " Hier, on a enterré le dernier des nobles : quand il le voulait, c'était un chameau très distingué. "

Le *Voltaire* dit de son côté :

" Le *Figaro* dit aussi que les fêtes de la princesse de Sagan font revivre Versailles et Trianon.

" Je me représente un La Rochefoucauld de la cour de Louis XIV disant à une grande dame : " Oh ! c'est dinde ! " ou un Mortemart de Trianon saluant ainsi Marie-Antoinette : " T'es rien chouette ! "

" Le monde marche ! "

Et la *Petite République*, raillant nos tristesses à ce sujet, se croit fondée à dire :

" Quoi, disent-ils, c'est au lendemain du jour où on chassait Dieu du Panthéon que l'on dansait chez la princesse !... "

" Hélas ! oui, ce monde dansait, et ce monde danserait encore sur les ruines du Panthéon, sur les ruines mêmes de l'Eglise catholique ; car ce monde, qui ne parle que de respect, ne respecte rien et ne croit rien. Car ce monde est convaincu qu'il y a deux religions : celle des gens comme il faut, qui permet tout, et celle de la canaille, qui défend tout. "

Il nous serait facile de multiplier ces citations douloureusement instructives. Nous n'en ferons rien, parce que nous n'y avons pas le cœur, et d'ailleurs celles qui précèdent suffisent au dessein que nous poursuivons et qui serait de faire réfléchir, s'ils en sont capables encore, tous ceux dont l'attitude prête matière à de telles remarques. Hélas ! combien ne sont-ils pas nombreux ! Nous voudrions, en effet, pouvoir dire que c'est une exception dans ce qu'on nomme ordinairement le grand monde que l'empressement à s'enrégimenter parmi les " bêtes " qui figurait à la fête de la princesse.

Force nous est, au contraire, de constater, avec M. Auguste Roussel, dans l'*Univers*, et d'après les journaux *ad hoc*, que ceux-là qui s'y sont refusés forment une très minime exception. Nos lecteurs auraient à coup sûr, de singulières surprises, si nous citions quelques-uns de ces noms qui se sont étalés au long pendant plusieurs jours dans le *Figaro*, le *Gaulois*, le *Gil Blas*, ou l'*Evénement*, sans amener une seule protestation. On n'a pas manqué de nous faire savoir que, sur deux mille invitations lancées, on n'avait pas compté trois cents lettres d'excuses, et que celles-ci venaient pour la plupart de personnes en deuil à qui, dans l'oubli de leur chagrin, on n'avait pas craint d'envoyer une invitation. Or, veut-on savoir comment était libellée ladite invitation ?

" Très originales, ces invitations, remarque le *Figaro*. Un joli dessin représente une théorie de volatiles et d'animaux variés se dirigeant, chacun avec sa chacune, vers un bal champêtre. Sur la porte du bal on lit : " Un animal, 1 fr. ; un animal et sa dame, 2 fr. " Et tout au bas, ces deux lignes à la main : " Le 2 juin, on est prié de choisir dans Buffon un costume ou bien une tête. "

Grand honneur, en vérité, que celui auquel on conviait ainsi les personnes pour ce grand divertissement " à la bête. " Aussi les invités ont-ils eu à cœur de s'en rendre dignes. Trois et quatre colonnes, dans chacun des journaux dont nous venons de parler, ont été occupées à décrire cette buffonnerie d'un nouveau genre, depuis la maîtresse de la maison, " audacieusement déguisée en paon ", dit un journal qui l'admire beaucoup en ce costume, jusqu'aux gentilshommes déguisés en ânes, en lions ou en tigres, en bourdons pourchassant des abeilles, en chiens formant une meute sous la direction d'un maître que l'on nomme et qui les mène et ramène à la voix du gibier humain auquel ils s'attaquent. Voici du reste, comme échantillon, ce que dit le *Gaulois* de deux groupes principaux :

"... Voici le ballet qui commence :

" Au fond de la galerie des fêtes, une

énorme ruche se dresse ; qui dit ruches dit abeilles, à moins que la ruche ne soit déserte, et heureusement, ce n'est point ici le cas. Elle est habitée et délicieusement.

" Un essaim d'abeilles : corselets de satin marron rayé jaune, jupes de tulle lamé or, tabliers marron pailletés d'or, ailes en gaze d'or, casque en or avec antennes, qui répondent aux noms de Mmes... "

Suit l'énumération des dames, dont nous voulons taire les noms.

" Elles vont, viennent, butinent, trottient. Elles sont trop charmantes pour qu'on les laisse s'envoler, et messieurs les bourdons sont là pour s'y opposer. Ce sont MM... "

Suit également l'énumération des noms, que nous taisons également, par respect pour des aïeux qu'ils déshonorent.

" Leur uniforme est fort galant : culottes de satin marron, pourpoint en satin marron à deux tons, formant les anneaux.

" MM. les bourdons, qui viennent de s'éveiller avec l'aube, font le tour de la ruche, sur laquelle ils jettent des regards de connaisseurs en arrêt devant des chefs-d'œuvre. Les abeilles, que l'aurore aux doigts de rose a fait sortir de la ruche, s'approchent des bourdons galants et, après une poursuite, abeilles et bourdons se mêlent.

" La reine des abeilles (comtesse de...), choisit un roi : c'est au comte Jean de..., qu'échoit cette fève... chorégraphique, et le couple s'envole en tourbillonnant au milieu des groupes de danseurs et de danseuses. "

C'en est assez, croyons-nous, pour donner une idée de la fête, où des animaux moins gracieux ont fait les frais de la curiosité des manifestants. Citons pourtant encore ces quelques portraits :

" Une girafe qui survient excite un grand tumulte de gaieté. Le devant de la bête est formé par le comte François de... et l'arrière-train par son frère. M. le vicomte de... est le corne de la bête au long cou.

" Deux siéges grimaçants n'ont pas moins de succès. On reconnaît sous ce déguisement MM... et de... Des éclats de risée s'élèvent quand apparaît toute une meute, une foule d'habits rouges à museaux de chien. Cette chasse au renard est conduite par M. de... "

Arrêtons-nous. Le journal qui se plaît à ces descriptions dit que le spectacle de cette foule " étagée sur les montées et accoudée aux balustrades, rappelle les grandes architectures où Paul Véronèse groupe des patriciens de Venise ". Hélas ! nous sommes loin des patriciens de Venise, bien qu'ils n'aient pas été toujours des modèles à reproduire. On songe plutôt aux Romains de la décadence peints par Centure et abîmant dans l'orgie les derniers restes de ce qui fut Rome. Mais plutôt comment échapper au souvenir de ce texte de l'Ecriture : " Homo cum in honore esset non intellexit : comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis : L'homme, étant placé dans une condition d'honneur, ne l'a pas voulu comprendre. Il a été mis en parallèle avec les bêtes et leur est devenu semblable. " En vérité, n'est-ce pas ce que nous voyons ? Et ne doit-on pas frémir à la pensée de ce que, dans l'avenir, nous réserve ce que nous voyons ?

De pareils faits font trembler et nous pousseraient jusqu'à désespérer de la France si, à côté de ces nobles, de ces riches dégénérés et abrutis, nous n'apercevions cette élite de croyants et de justes aux prières et aux œuvres desquels Dieu, si sa miséricorde le permet, accordera le salut de notre nation coupable.

UNE DAME DE LA HALLE

Il y a quelques années, à Paris, une femme âgée de soixante-dix-sept ans, couverte de haillons, s'affaissait sur la voix publique. Comme toujours, en pareille circonstance, chacun disait sa pensée, et les propos malveillants étaient de beaucoup plus nombreux que les bienveillants.

Une dame, une dame de la halle, qui s'honorait par le travail après avoir connu des jours prospères, perce la foule et dit d'une voix qui laissait deviner un grand cœur : " Qu'est-ce que c'est ! une femme qui se trouve mal ? elle a peut-être faim ! " Et sans plus attendre, elle s'empare de la malheureuse qu'elle reconnut pour une habitante du quartier, dont elle savait quelque peu l'histoire.

Fille d'un chef de bataillon du premier Empire, son père en mourant lui avait laissé un capital de 35,000 francs qu'elle perdit par un mauvais placement. Cette femme avait eu un certain talent ; artiste peintre, ses toiles avaient reçu l'honneur du Salon ; mais depuis longtemps elle avait abandonné ses pinceaux, la vue lui faisait défaut.

La pauvre artiste avait pris la société en horreur, et ce qu'elle détestait le plus, c'étaient les prêtres et les religieuses ; elle ne voulait à aucun prix en entendre parler.

Sans être dans l'abondance, elle avait pu vivre doucement avec les secours qu'elle recevait, secours s'élevant à 600 francs par an jusqu'au jour où sa haine avait fait le vide autour d'elle.

Une fois dérailée, tout alla de mal en pire. La haine que ressentait cette malheureuse pour l'humanité l'amena à ne vouloir plus vivre qu'avec les animaux domestiques qu'elle avait adoptés, et dont le nombre s'élevait de jour en jour d'avantage. Elle allait jusqu'à se priver du nécessaire pour ses animaux.

Le jour où elle tomba sur la voie publique, elle n'avait rien, absolument rien que l'espérance d'un secours qu'elle devait toucher du ministère de la guerre.

Reconduite par la charitable dame de la halle jusqu'à la maison où elle avait son habitation la pauvre valétudinaire la remercia sèchement et la congédia plus sèchement encore, ne voulant pas laisser pénétrer dans sa demeure une femme qui lui avait parlé du bon Dieu, et qui par suite devait hanter les églises.

La charité ne s'arrête pas pour si peu : il devait y avoir là, dans cet intérieur mystérieux, un grand bien à faire. Il fallait donc arriver à prendre d'assaut la mensarde trop bien gardée.

Ne pouvant enlever cette citadelle de vive force, il fallait l'enlever par ruse. Plusieurs fois, celle qui avait pris à tâche de sauver cette âme, malgré elle, s'était présentée, et chaque fois la porte était restée close. Il fallait à tout prix amener le défenseur de la place à parlementer, ne fût-ce qu'à travers de la porte. Pour avoir la paix, la pauvre vieille se traîna jusqu'à cette porte qu'elle entrebâilla seulement en disant plus sèchement que jamais : " Que me voulez-vous enfin ? "

Une idée lumineuse vint à l'esprit

de la femme au noble cœur. "Ce qu'avez pitié de cette âme, et ramenez-la je veux ?" répondit-elle, apporter à votre saint amour." Sans plus tarder, elle porta son fardeau au lavoir.

La pauvre vieille était vaincue elle laissa entrer celle qu'elle détestait, non pour le soulagement de la pauvre âme, à laquelle elle ne croyait pas, mais pour le soulagement de ses bêtes.

A peine l'huis fut-il ouvert, qu'une odeur suffoquante, vint prendre la gorge la dame de la halle. Il y avait dans cet intérieur sept chats qu'on ne laissait jamais sortir. Ces animaux, qui mouraient de faim, auraient infailliblement dévoré leur maîtresse, si cela avait duré un jour de plus.

Il fallait aller au plus presser mais par où, par quoi, par quel commencement ? humainement, c'eût été la malheureuse, mais il fallait tout prix gagner du terrain au lieu d'en perdre. L'intelligente dame commença par les animaux, à qui elle distribuait une abondante pâture.

Un hochement de tête témoignait que l'idée avait été bonne. Après ces premiers soins, la malheureuse permit que l'on pensât à elle.

Il fallait tout d'abord réconforter la pauvre infirme, qui tombait d'inanition ; se procurer un aliment chaud et fortifiant fut l'affaire d'un instant.

Après la succulente réfection, il était urgent de tout netter, tout changer, tout renouveler. Le linge de corps et les draps étaient dans un état impossible à dire ; à peine le linge de corps fut-il enlevé que des plaies hideuses apparurent, ces plaies étaient rongées par la plus immonde des vermines ; la gangrène commençait même à exercer ses ravages. Notre héroïne fit chauffer de l'eau, lava les plaies, les nettoya, les puifia, les entourait de fin lin, revêtit ensuite la pauvre vieille d'une chemise et d'un vêtement blanc et l'assit dans un coin. Puis elle s'empara de la literie, fit un paquet du tout, pour porter un peu après cet amas sans nom au lavoir public.

Elle fit ensuite le lavage général de la mansarde. Ceci fait avec le plus grand soin, elle fit le lit auquel elle mit des draps blancs, une couverture nouvelle, puis elle coucha sa protégée qui ne s'était pas vue à pareille fête depuis longtemps ; et celle-ci, dans sa joie, disait : " Oh ! qu'il y a longtemps que je ne me suis sentie à l'aise ; DIEU ! que je vais bien dormir."

Le bien-être qu'éprouvait cette victime des mauvais jours avait attiré sur ses lèvres le nom saint et béni de DIEU, qu'elle avait prononcé, cette fois, sans le blasphémer. Sous l'action de ce bien-être, la pauvre valétudinaire abaissa doucement les paupières, puis se laissa aller à un sommeil réparateur. Sa respiration était calme, un sourire vint effleurer ses lèvres : " Non, devait-elle se dire, dans son sommeil, non il n'y a pas que des méchants sur la terre. " La dame de la halle aperçut ce sourire, son cœur en bondit de joie, une larme s'échappa de ses yeux, mais c'était une larme de bonheur et de reconnaissance.

Elle essuya cette larme et prit avec précaution le volumineux paquet, jeta un regard sur sa pauvre valétudinaire et sortit avec précaution, en disant dans son cœur : " Mon DIEU,

Au retour de la mission qu'elle s'était imposée la vieille dame, qui n'oubliait rien, chercha dans son cœur les moyens propres à amener la complète épuration de la mansarde. Dans ce but, elle guetta le réveil de la pauvre souffreteuse, fit auprès d'elle une cordiale diplomatie, pour obtenir l'autorisation de placer provisoirement, la plupart de ses animaux. L'autorisation fut accordée, sous la promesse formelle d'une future réintégration.

Une fois cet acte accompli, la vaillante dame dut rentrer chez elle. Là, en femme prudente, elle se débarrassa de tous ses vêtements pour éviter de propager dans son intérieur ce qu'elle avait cherché à détruire au dehors. Elle fit de ses hardes un nouveau paquet, qu'elle porta avec le premier.

Le lendemain après avoir préparé des aliments pour sa protégée, l'humble et si courageuse femme les lui porta.

Le repas terminé, elle pansa ses plaies, les nettoya de nouveau, continua l'épuration commencée, avec une conscience scrupuleuse ; puis elle embrassa sa chère vieille en lui disant : " Je m'en vais au lavoir et reviendrai vous voir dès que je serai libre. "

Arrivée à ce lavoir, la servante du Seigneur se dit : " Il me faut une place isolée, afin que les autres lavieuses ne s'aperçoivent point du déplorable état de mon linge ; elles m'accuseraient d'infecter le leur. " Une fois installée, les bras retroussés, la brave dame brossait, frottait, avec une ardeur sans pareille. Si de loin on l'interpellait, elle répondait : Pas le temps aujourd'hui ; mon mari et mon gars m'attendent, il faut que je nettoie les bouchées doubles ; il y a des jours comme ça, vous savez.

A force de bras, et de cœur aussi, la digne femme acheva sa lessive, non sans l'avoir passée, à plusieurs reprises, dans l'eau sans cesse renouvelée.

A son retour dans la mansarde, l'humble servante des pauvres et des malheureux, chercha du regard sa chère valétudinaire. Celle-ci l'attendait avec impatience.

Dès son arrivée, elle fut reçue par ces paroles : " Je vous attendais et je vous désirais, non cette fois, pour les soins que vous me prodiguez, mais pour vous remercier de tous ces soins. " La pauvre femme voulait en dire davantage, mais dominée par l'émotion, elle dut s'arrêter pour laisser ses larmes achever son discours et dire ses sentiments.

La pieuse dame de la halle essaya d'arrêter ces larmes, elles coulèrent d'autant plus. La vaillante femme comprit qu'il fallait les laisser couler.

— Oui, reprit la pauvre infirme, oui, je vous attendais pour vous dire bien des choses que je vous prierai d'écouter sans m'interrompre :

" Quand je me rappelle mon état d'il y a quelques jours, mon triste asile ! mes souffrances ! mes ignominies ! et que je compare tout cela à

mon bien-être d'aujourd'hui, à l'air pur que je respire, à mes plaies non-seulement nettoyées, mais *vénérées*, oui, *vénérées par vous*, je me dis et ne puis que me dire : ces soins ne sont pas des soins humains.

" A la suite de ma ruine, mon caractère un peu hautain s'était aigri ; je brutalisai tout le monde, et le monde ne tarda pas à me délaisser. — Avec vous aussi, j'ai été brusque, je l'ai été plus qu'avec tout autre ; et vous, en retour, loin de m'abandonner, vous m'avez couvert de vos bienfaits, grand DIEU ! Cette différence ne pouvait m'échapper : le monde agissait comme l'on agit dans le monde. Vous n'en êtes pas, vous, du monde ; vous êtes de DIEU, et conséquente avec vous-même, loin d'abandonner une pauvre infirme, vous l'avez relevée de toutes ses misères, pour l'amour de Celui que vous aimez et que vous m'avez appris à connaître, et que je commence, moi aussi, à aimer. Vous comprenez maintenant pourquoi je vous attendais avec impatience ; ayant pris la résolution de vous dire cela, je croyais ne pouvoir vous le dire assez tôt. Oui, j'aime par vous et à cause de vous, ce que je détestais ; et je déplore, je déteste les erreurs que j'ai si longtemps, hélas ! trop longtemps aimées !

" Choisissez-moi un prêtre à qui je confierai mes misères, je l'accepterai de votre main ; tout ce qui vient de vous ne vient-il pas de Dieu ? "

Heureuse de cette ouverture, la vaillante dame, donc nous pourrions au besoin dire le nom, chercha avec un tact exquis à faire coïncider ce retour avec un avenir calme et assuré, avenir qu'elle rêvait pour sa chère infirme : " Je puis, disait-elle, tomber malade ou être retenue dans mon intérieur par des devoirs impérieux ; que deviendrait alors ma pauvre infirme privée qu'elle serait des soins nécessaires ? Délaissée, elle pourrait retomber dans un abîme plus profond que celui d'où elle vient à peine de sortir ! — Oh ! non, ajouta-t-elle, non, cela n'est pas possible. Il faut à ma vieille amie des soins assurés, au milieu desquels elle puisse paisiblement finir ses jours. "

Un nom lui vint à la pensée ; ce nom béni de tous, l'était particulièrement de celle qui était si digne de le comprendre ; dans les halles, on le respecte, et c'est avec joie que les dames de ces halles font, avec la charité qui leur est habituelle, la part de la Petite Sœur des pauvres.

— Oui, reprit-elle, l'asile des Petites-Sœurs des pauvres est la retraite qui convient à ma pauvre infirme ; elle trouvera là tous les soins du corps et les soins de l'âme. Heureuse alors, elle bénira les humbles sœurs qui ne se sont faites si petites que pour vivre avec les petits du bon DIEU qu'elles ne quittent qu'après les avoir remis entre ses mains.

Cette résolution prise, tout n'était pas dit : il fallait obtenir le consentement de la partie intéressée. Il y a quelques jours, alors que la pauvre infirme détestait DIEU et les hommes, la chose aurait rencontré une vive résistance. Mais aujourd'hui, tout avait changé de face ; la charité a ouvert ce cœur trop longtemps réfractaire aux sentiments humains ; elle l'a pénétré de son souffle divin, et y a fait germer par son action bienfaisante, l'amour de DIEU, amour qui répare tout, qui vivifie tout.

A la première parole de sa bienfaitrice, à l'air embarrassé qui contrastait avec la franchise habituelle de son caractère, de son allure, la pauvre valétudinaire comprit tout. — Sans proférer une plainte, sans exprimer un regret, elle dit à celle qui venait lui demander comme un sacrifice, de vouloir bien accepter des soins aussi dévoués que soutenus :

" Oui, oui, vous avez raison, vous ne pouvez pas engager l'avenir. Votre temps, dont vous n'êtes pas maîtresse d'ailleurs, est précieux, et je vous en ai déjà beaucoup pris. " Pais elle lui tendit la main, en ajoutant " Il faut, ma bonne amie, faire pour le mieux, et ne pas accepter serait de l'ingratitude, et je ne veux pas, je ne veux plus me rendre coupable d'un pareil sentiment ; vous en éprouveriez de la peine et je ne dois à aucun prix vous en faire. Placez-moi donc où vous voudrez, et si vous venez me voir, je serai bien partout.

— Merci, ma bonne et bien chère amie, dit la dame de la halle, vous me rendrez bien heureuse en acceptant mon offre. "

Grâce à une dame de charité aussi pieuse que dévouée, l'admission ne souffrit aucune difficulté. La pauvre valétudinaire fut confortablement installée dans l'asile des Petites-Sœurs des pauvres de la rue Notre-Dame-des-Champs. Mise à l'infirmerie, elle y reçut des soins que le monde ne soupçonne même pas. La pauvre infirme eut la joie de voir souvent celle qui avait été choisie par DIEU pour être l'instrument de sa régénération. Elle vécut quelque temps encore et mourut en paix en bénissant DIEU et les hommes.

A quelque temps de là, une dame protestante, faisait son abjuration à Saint-Sulpice. Cette dame, c'était la propriétaire de la valétudinaire, qui, comme bien d'autres, ignorait sa misère. Subjuguée par l'œuvre de miséricorde si vaillamment accomplie sous ses yeux, — ce qu'elle n'avait vu nulle part ailleurs. — elle comprit mieux, que par des paroles, qu'une religion qui sait inspirer de pareilles actes ne peut être qu'une religion apportée du Ciel.

L. ALCAN,

A TRAVERS LA PRESSE CANADIENNE

Nous lisons dans le *Courrier de St-Hyacinthe*, sous ce titre : *Le libéralisme* :

" Nous avons critiqué, il y a quelques jours, ce que l'*Evénement* disait du pape et de la société moderne. Léon XIII, disait-il, " est un homme de son temps, un grand pontife. Il comprend que si l'Eglise catholique s'isole, la société moderne marchera sans elle. "

Le *Figaro* écrivait, peu de jours auparavant : " Il (le pape) a compris que si son " Eglise ne marchait pas avec la société moderne, la société moderne marcherait " sans son Eglise. "

" Il est donc vrai de dire que le libéralisme à Québec est le même qu'à Paris, puisqu'à mille lieues de distance deux journalistes ont écrit, en même temps, la même sottise sur l'Eglise et le Pape. "

.

Le *Courrier du Canada*, tout en défendant doucement la loi des asiles, fait d'importantes réserves. Il dit, entre autres choses :

" Restent les patients privés que les contrats ne concernent pas. Là est pour nous le point le plus vulnérable. Les patients privés, que des parents affligés sont forcés de confier à des asiles d'aliénés, et pour lesquels le gouvernement ne paie rien, — qui ne tombent pas conséquemment sous le coup des contrats, ne devraient pas être soumis, suivant nous, aux ordonnances et règlements des officiers du gouvernement. Pensionnaires privés, ils ne dépendent pas de ce dernier, et la loi ne devrait pas s'appliquer à eux. Il serait d'ailleurs très facile de restreindre l'opération de la loi aux patients publics. "

Et ailleurs, dans le même article, nous lisons ce qui suit :

" La loi sur les asiles n'est pas d'une nature exceptionnelle. Elle reste ouverte, comme toutes les autres, aux changements et aux améliorations. Nous sommes convaincus que le gouvernement n'a nullement la prétention d'avoir posé cette année une législation immuable. "

Malheureusement, dans cette circonstance, le *Courrier* ne reflète pas la pensée ministérielle.

M. Jean Blanchet, secrétaire provincial, qui écrit et fait écrire dans le *Canadien* et le *Journal de Québec*, nous apprend que la loi sera appliquée aux patients privés comme aux patients publics, et que le cabinet est tellement enchanté de cette législation qu'il ne songe guère à la modifier.

Voilà pourquoi nous ne pouvons partager les douces illusions de notre ami du *Courrier*.

.

Les lettres de Paris que publie la *Presse*, de Montréal, sont à peu près aussi mauvaises que les feuilletons de ce même journal.

Dans le numéro du 10 juillet le correspondant parisien de la feuille montréalaise fait connaître, par le menu, et sous un jour attrayant, les frivolités du monde élégant de la capitale française. Un " cirque d'amateurs ", ou de " grands seigneurs " se donnent en spectacle aux mondains et aux mondaines est représenté comme un " grand événement ", digne d'intérêt et d'admiration.

Toutes les lettres de ce correspondant de la *Presse* sont une prédication continuelle en faveur du théâtre et des amusements analogues qui ont si profondément gâté l'esprit du peuple français.

On dirait que la *Presse* a pour mission d'introduire et d'acclimater au Canada les folies et les abrutissements de la vie parisienne.

C'est une œuvre souverainement démoralisatrice.

.

La *Patrie* annonce que M. Fréchette a

donné sa démission comme rédacteur en chef de cette feuille, et que M. P. M. Sauvalle le remplace.

Le *Monde* prétend savoir que cette démission a eu lieu à la suite d'une querelle survenue entre MM. Beaugrand et Fréchette au sujet d'une question religieuse !

M. Fréchette a publié la lettre du Saint-Père au cardinal Guibert et a prétendu y trouver une approbation de la conduite et des doctrines de la *Patrie*.

M. Beaugrand se serait fâché tout rouge, disant qu'il ne voulait pas que la *Patrie* publiât de tels documents !

M. Beaugrand pousse son admiration en thousiaste pour les principes de St jus-qu'au cynisme. Il sait qu'une feuille comme la sienne ne saurait être cléricale ; et s'il n'ose encore dire tout ce qu'il voudrait, l'hypocrisie de M. Fréchette, qui, tout en rédigeant une feuille dirigée par un " franc-maçon avancé ", prétendait s'appuyer sur l'autorité religieuse, l'a finalement écœuré.

Nous préférons la franchise brutale de M. Beaugrand à la cafardise de son ancien rédacteur.

La *Patrie* devenue ouvertement impie et maçonnique, dirigée et rédigée par les Beaugrand, les Savary et les Sauvalle, sera moins dangereuse que la *Patrie* catholico-voltairienne de Cyprien-Fréchette.

Mais le parti libéral va-t-il continuer à accepter la *Patrie* comme organe en chef ?

.

Nous lisons dans la *Patrie* du 4 juillet :

" Que M. le Dr Picault fût mort sans prétexte, c'était la son affaire, et ni M. Trudel ni M. Tardivel n'avaient à le juger.

Mais il est avéré, au contraire, qu'après avoir mené une vie sans reproche, le regretté défunt a rendu son âme à Dieu entouré des secours de la religion. "

Avant de discuter le dernier point, nous attendrons la réponse aux trois questions que nous avons posées la semaine dernière.

Quant aux autres propositions de la *Patrie* contenues dans les lignes plus haut citées, nous les nions péremptoirement.

Du moment qu'on a voulu exploiter ce cadavre au profit de l'impunité, du moment qu'un journal a osé donner le Dr Picault comme un modèle à suivre, lui qui avait vécu pendant de longues années éloigné de Dieu, c'était notre devoir de faire connaître au public la vie scandaleuse et la triste mort de cet homme.

Il faut avoir l'audace de la *Patrie* pour appeler *vie sans reproche*, une vie passée notoirement dans l'oubli et dans le mépris de la religion,

.

Dans cette affaire du Dr Picault, la *Patrie* poursuivait un but impie en faisant l'éloge de la vie déplorable de cet homme.

C'est un parti pris chez les écrivains de cette feuille, comme chez les journalistes révolutionnaires de France, de saisir le moment solennel de la mort pour exalter l'impunité. Ces gens comptent sur les réserves et le respect que commande la mort pour rendre à peu près impossible toute réclamation. Mais dans de telles circonstances il faut parler, malgré la répugnance qu'on éprouve à traiter un pareil sujet.

Déjà la *Patrie* a fait la même besogne quand ce malheureux Bienvenu est mort, lui qui ne s'était pas même confessé, bien sûr.

.

La *Patrie* invoque le fait que le Dr Picault ne s'est pas vu refuser la sépulture

chrétienne. Cette sépulture n'efface pas le passé coupable et n'est pas, en soi, un signe absolument rassurant sur les dispositions d'un mourant, puisque, selon les règles de l'Eglise, il faut un refus formel de la part du mourant, au sujet des secours religieux à recevoir, pour l'exclure du cimetière. Du moment qu'il y a un doute, l'Eglise, toujours charitable, en donne le bénéfice au mort. Mais ce doute ne saurait justifier la glorification d'une vie scandaleuse.

PETITES NOTES

La session fédérale, qui a duré plus de six mois, tire à sa fin. Le *Hansard* aura 3,500 pages cette année, au lieu de 1,656 qu'il avait l'an dernier. Quel gaspillage qu'une telle session ! On parle d'introduire la clôture dans nos mœurs parlementaires. Il vaudrait mieux, selon nous, limiter, non le nombre, mais la longueur des discours. Si chaque député n'avait que dix minutes, vingt minutes ou une demi-heure pour parler, selon l'importance du sujet discuté, il y aurait bien moins de paroles inutiles de prononcées, de part et d'autre. Celui qui introduira cette réforme dans la discipline parlementaire rendra un service signalé au pays.

M. Blake a proposé un vote de censure contre le gouvernement pour sa politique au sujet du Nord-Ouest. Certes, nous ne prétendons pas que le cabinet de Sir John soit exempt de blâme, mais il n'appartient pas aux grits et aux libéraux de lui jeter la pierre. Sous M. Mackenzie les intérêts des métis n'étaient pas mieux sauvegardés.

La proposition de M. Blake a été rejetée par une majorité de 105 contre 49.

Le projet de loi concernant le sens électoral, après une longue discussion, a été voté par les deux chambres, mais non sans subir certaines modifications assez profondes. Quand nous aurons le texte de la loi sous les yeux nous en parlerons.

Il ressort d'une entrevue que l'un des représentants de l'*Etendard* a eue avec M. Fitzpatrick, que les avocats de Riel plaideront : 1° Exception à la juridiction ; 2° Justification de la prise d'armes dans une certaine mesure ; 3° Irresponsabilité de Riel pour cause d'insanité.

Le R. P. André, O. M. I. supérieur des missions du district de Carlton, vient de visiter le théâtre du récent soulèvement au Nord-Ouest. Dans une lettre adressée au *Mail* il fait un tableau navrant de la profonde misère dans laquelle sont plongées les familles des métis de cette région. Il parle du *sac* de Batoche, il dit que les métis ont perdu tout leur linge, que leurs meubles ont été mis en pièces. Les soldats du général Middleton se seraient donc comportés, non comme des militaires chargés de rétablir l'ordre, mais comme des forcenés et des baudits. Telle est l'œuvre du fanatisme orangiste.

Le gouvernement a le devoir de venir en aide à ces victimes de la férocity des troupes fanatiques du Haut-Canada.

Si le gouvernement ne le fait pas, la charité individuelle doit secourir ces malheureux.

Nouvelles générales

Mgr Taché est parti d'Ottawa, le 9, pour retourner à Saint Boniface.

On signale deux guérisons miraculeuses opérées à Sainte-Anne de Beupré mardi de semaine dernière, lors du pèlerinage des paroissiens de Boucherville et d'autres paroisses aux environs de Montréal.

Pour favoriser les personnes qui désirent visiter le sanctuaire de Sainte Philomène, Me curé de Sainte Pétronille dit la messe à 7 1/4 h. soit une demi-heure environ après l'arrivée du bateau partant de Québec à 6 h. Les exercices du mois préparatoire à la fête du 11 août ont lieu à la suite de cette messe.

Le *Courrier de Saint Hyacinthe* annonce que l'abbé Elphège Gravel, curé de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, est nommé évêque de Nicolet.

NOUVELLES D'EUROPE

La Russie est en " délicatesse " avec la Perse une guerre entre les deux pays n'est pas improbable.

La *Full Mall Gazette* publie des révélations foudroyantes touchant la démoralisation profonde de la société anglaise, depuis la haute aristocratie jusqu'en bas de l'échelle. Ces révélations causent un émoi terrible à Londres. On trouve cela *shocking* : non le vice, mais la dénonciation. Le gouvernement s'en est ému, et les autorités municipales ont fait arrêter les vendeurs du journal. Mais cela ne portera pas remède au trafic honteux que la *Gazette* dénonce.

Les partisans de Parnell menacent déjà de retirer appui qu'ils ont donné jusqu'ici au gouvernement conservateur de Lord Salisbury.

Les troupes françaises à Marseille souffrent terriblement du typhus. Il y a 2000 cas dans les hôpitaux.

Une étrange épidémie a fait son apparition à Lisbonne et dans d'autres villes du Portugal. Les victimes de cette terrible maladie meurent au bout de quelques instants. Les médecins ignorent quel nom donner au fléau.

Les ravages du choléra sont toujours alarmants en Espagne. Vendredi le 10 il y a eu, dans toute l'Espagne 1,497 nouveaux cas et 700 décès.

On dit que cette maladie si redoutable a traversé les Pyrénées.

EUGENE HAMEL

ARTISTE-PEINTRE

Elève de monsieur Mariani, peintre du Roi d'Italie.

A l'honneur d'informer Messieurs les curés et le public qu'il a ouvert son atelier en haut de la caisse d'Economie de Québec, rue St-Jean, et qu'il est prêt à exécuter toutes commandes de tableaux religieux, portraits en couleurs à l'huile d'après la nature, et portraits au crayon d'après photographies.

CERVAIS & HUDON
MARCHANDS
 de toutes sortes de
MACHINES A COUDRE
339 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH
 Quebec

Vve FRS. CURODEAU
IMPORTATEUR DE
 Faïence, — Porcelaine,
 Verreries, Argenteries, Lampes, Huiles
 Astral, Poêle à l'huile de charbon
 Aussi : *Ouvrage en CIRE, tels que Couronne, Croix, etc., etc.*
216 RUE et Faubourg St-Jean, 216
 St-Jean, Quebec

VEUVE JOS. COTE
CORDONNIER
257, RUE ST JEAN, 257
 La meilleure place pour avoir une bonne
 paire de chaussures, c'est certainement chez
 Mme Veuve Jos. Côté, coin des rues St-
 Jean et St Augustin. Là vous trouverez tou-
 jours pour satisfaire tous les goûts. Outre
 cela les prix sont très modérés.
 Il ne faut pas oublier l'adresse, No 257 rue
 ST-JEAN

A.T. Constantin & Cie
 IMPORTATEURS DE
 MARCHANDISES DE NOUVEAUTÉS
 Ancien poste de Mr A. ROBERGE
218, Rue et Faubourg St-Jean
 —o—
 Ont, depuis le 15 juin, fait une réduction
 de 25 pour cent sur tout leur Stock afin
 de l'écouler promptement pour faire place
 aux marchandises d'automne.
 Venez et jugez nos Marchandises et nos prix.

JOSEPH DONATI

 Horloger Bijoutier
158, Rue et Faubourg St-Jean 158
et 211 Rue St-Paul,
 Quebec
 TOUT OUVRAGE GARANTIE

L. P. Vallee
PHOTOGRAPHIE
39, Rue St-Jean, 39
 QUEBEC
 Un portrait colorié gratis avec chaque
 douzaine.
 Venez voir nos Mezzoteinte,
 Cadres, Albums, etc.

M. P. PAGEAU
 MEUBLIER-EBENISTE
61 RUE ST-GEORGE
 Faubourg St Jean
 Quebec

G. A. LA FRANCE
 —SSSS—
 RELIEUR & REGLEUR
 No. 5 et 7 Sault-au-Matelot
 BASSE-VILLE
 Quebec

Thos. RAYMOND
ARCHITECTE & CONSTRUC-
TEUR
 de monuments religieux tels que
 autels, chaires et confession-
 naux, etc., etc.
192, Rue Richardson 192
ST-ROCH, QUEBEC.

J. GILBERT
CORDONNIER
296 & 298
Rue et Faubourg St-Jean
 Quebec

NAPOLEON DERY
FACTEUR
D'ORQUES
452 454 456
RUE ST-JEAN
 QUEBEC

A. MORENCY
TAILLEUR
45 RUE DE L'EGLISE 45
 (BLOC DUBEAU)
 St-Roch, Québec

A. B. DUPUIS
BISCUITS & CONFISERIES
 absolument pur de tout in-
 gredient nuisible
 à la santé
En gros seulement
57 Rue ST-PAUL 57
 En face de MM. J.B. Renaud & Cie

Chs VEZINA
Ferblantier-Plombier
 &
Poseur d'appareils à gaz, à la va-
peur et à l'eau chaude
82, RUE DU PONT, 82
ST-ROCH, QUEBEC

Theop. Dussault
MARCHAND-TAILLEUR
130 132, Rue St-Joseph,
 En face de J. E. Martineau
MARCHAND - QUINCAILLER
ST-ROCH, Quebec

F. X. Drolet
Fondeur &
Mecanicien
75-77 RUE ST-JOSEPH,
 St-Roch, Quebec.

Noel Boucher & Cie
 —ooo—
 BARBIERS-COIFFEURS
82 Rue St Joseph
 St Roch, Quebec

F. X. Laflamme
 Marchand de lampes, vais-
 selle et verrerie
 AUSSI :
 Poêles à l'huile de charbon avec 1, 2 et 3
 mèches.
98 RUE ST JOSEPH ST-ROCH
QUEBEC

ARSENE DUGAS
EPICIER
33, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
 —oo—
 EPICERIES, VINS, LIQUEURS, ETC.
 De premier choix, et spécialités de
 THÉS, CAFÉS, SUCRES, SIROPS, Etc.
 Les effets sont portés à domicile, et tout
 ordret exécuté promptement.

E. JACOT
IMPORTATEUR
 DE MONTRES ET BIJOUTERIES
EN FACE DU
 Presbytère le Saint-Roch
 Quebec

P. C. d'Auteuil
MARCHAND DE
 NOUVEAUTÉS
123 RUE SAINT JOSEPH SAINT ROCH
QUEBEC

A.C.L. VALLERAND
 Marchand de Lampes
 Vaisselle & Verrerie
No. 91 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH
 Quebec.

P. T. LEGARE
ENTREPOT D'INSTRUMENTS
ARATOIRES
161 Rue St-Valier,
ST-SAUVEUR
 Québec

George Binet
MARCHAND &
FABRICANT
DE CHAUSSURES
110 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH, QUEBEC

Pharmacie
Saint-joseph
 PRÈS LE MARCHE JACQUES-CARTIER
ALF. LECLERC & Cie
RUE SAINT JOSEPH
 QUEBEC

N. O. RUEL & CIE
Peintres & Decorateurs
 MARCHANDS de CHROMOS et MOU-
 LURES DE TOUTES SORTES
 ASSORTIMENT DE TAPISSE-
 RIES ET ARTICLES DE
 LIBRAIRIE
 —69 Rue St-Valier 69—
 St-Sauveur, Québec.

LEFRANCOIS &
THIBOUTOT
 INSTRUMENTS & MACHINES
 AGRICOLES.—
 Instruments de Patterson & Frère, de la
 compagnie Manr Massey. — Instruments
 "Planet Jnr", Baratte Centrifuge Laval.
 Engins à vapeur, sur commande, etc. etc.
110 Rue St-Paul, Quebec

J. B. Rousseau
MARCHAND DE THE
268 Rue St Joseph
206 Rue St Jean
 Quebec

J. N. GODBOUT
MARCHAND-TAILLEUR
97 RUE ST-JOSEPH 97
ST-ROCH, QUEBEC
 Une visite est sollicitée

Joseph Dugal
TANNEUR
330 & 332
Rue St Valier
 QUEBEC
 SPÉCIALITÉ : Tannage à la Façon

G. E. SAUVIAT
MARCHAND
DE FRUITS ET D'HUITRES
90 RUE DU PONT SAINT ROCH
 QUEBEC

N. Arsenault
 Marchand de meubles neufs
 et de seconde main
58 RUE SAINT JOSEPH
SAINT ROCH QUEBEC

L. MORENCY & FRERE
 Fabricants de moultures
 Marchands de chromos et gra-
 vures de toutes sortes
113 RUE SAINT JOSEPH SAINT ROCH
 QUEBEC

J GAUTHIER & FRERE
 PEINTRES DECORATEURS
 &
 Importateurs de Tapisseries
288 RUE SAINT JOSEPH
 SAINT ROCH, QUEBEC.

J. T. DROLET
BIJOUTIER
117 RUE ST JOSEPH 117
 QUEBEC

BIEKE et PORTER LABATT
 DE LONDRES
 —ooo—
N. Y. MONTREUIL
 Seul Agent
179, RUE ST-PAUL, 179
 Quebec

